

Question écrite au Collège des bourgmestre et échevins concernant la motion votée à l'unanimité sur la fermeture des bureaux de la POST Luxembourg

08.06.2022

Cher Monsieur le Bourgmestre, Chers Messieurs les Échevins,

Lors du conseil communal du 10 décembre 2021, la fraction LSAP a proposé une motion, portant sur la fermeture de deux bureaux de la POST (Lallange et rue de Belvaux) qui a été votée à l'unanimité.

Malgré tout, nous devons constater qu'à ce stade nous n'avons pas reçu de retours sur les différentes demandes de cette motion, ce qui nous pousse à vous poser quelques questions écrites à ce sujet :

- 1) Quelles démarches le Collège des Bourgmestre et Echevins a-t-il entamé afin de garantir une meilleure couverture des services postaux de notre ville ?
- 2) Est-ce que le Collège des Bourgmestre et Echevins est intervenu auprès du Gouvernement afin repenser la réduction des services postaux dans notre ville ?
Dans l'affirmative, quelles étaient les réactions et les explications fournies ?
- 3) Est-ce que le Collège des Bourgmestre et Echevins est intervenu auprès du Group POST Luxembourg afin de rappeler l'engagement d'ouvrir une filiale de service postaux dans le centre commercial en construction à Lallange.
Dans l'affirmative, quelles étaient les réactions et explications données ?

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'accepter, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, l'expression de mes salutations distinguées.

Ben Funck, conseiller communal

Page 1/1

Monsieur Ben FUNCK
Conseiller Communal

Monsieur le Conseiller Communal,

Par la présente, je tiens à revenir à votre question au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant la motion votée à l'unanimité sur la fermeture des bureaux de la POST Luxembourg.

Suite à l'adoption à l'unanimité de la motion portant sur la fermeture de deux bureaux POST à Esch-sur-Alzette par le conseil communal lors de sa séance du 10 décembre 2021, j'ai contacté la direction de la POST Luxembourg pour la mettre en connaissance de la position exprimée par les conseillers communaux à travers le vote de la motion.

D'ailleurs, dans le cadre de l'ouverture officielle du nouveau bureau de la POST Luxembourg au Belval Plaza au quartier « Université », j'ai également exprimé les regrets de la Ville quant à la fermeture des deux bureaux de POST situés au boulevard Pierre Dupong respectivement à la rue de Belvaux.

J'ai également pu rencontrer Monsieur Claude STRASSER, Directeur Général de la POST Luxembourg, dans le cadre d'une entrevue pour discuter de l'importance des bureaux postaux, notamment pour la population âgée.

Dans ce contexte, je peux vous annoncer que suite à ces discussions, il a pu être retenu que la POST Luxembourg offrira, une matinée par semaine, des services postaux pour les personnes du 3^{ème} âge au sein de la nouvelle annexe du BiBBS, qui ouvrira ses portes au quartier Lallange.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller Communal, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Georges MISCHO
Député-Maire